



Subvention européenne accordée au projet Celtic Interconnector

14.10.2019 · PROJET

Mercredi 2 octobre 2019, la Commission européenne a accordé une subvention de 530 millions d'euros au projet Celtic interconnector.

RTE se félicite du soutien clair apporté par la Commission européenne à ce projet majeur pour la transition écologique, qui vient renforcer la solidarité énergétique en Europe.

L'octroi de cette subvention finalise le financement du projet qui peut désormais entrer dans une phase opérationnelle. Les travaux de construction devraient débuter en 2023, après la réalisation de l'étude d'impact économique et environnemental du projet et de l'enquête publique associée. La mise en service devrait, quant à elle, intervenir en 2026.

Le développement des interconnexions électriques permet d'accompagner la transition énergétique en Europe. En reliant pour la première fois l'Irlande à l'Europe continentale via la France, Celtic interconnector permettra de renforcer la sécurité d'approvisionnement en électricité des pays reliés et favorisera le développement des énergies renouvelables.

« Le soutien de la Commission européenne au projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Irlande est une étape majeure dans la construction d'un réseau électrique européen toujours plus résilient et plus solidaire pour accompagner la transition énergétique au meilleur coût », François Brottes, Président du Directoire de RTE. « Pour l'Irlande, cette résilience revêt une importance de plus en plus grande à mesure que les énergies renouvelables deviennent l'énergie majeure du réseau électrique irlandais », Mark Foley, Directeur général d'EirGrid.